

Rucqueville, le 22 janvier 2015

Chers adhérents,

La période des vœux peut être l'occasion de faire le point sur ce qui intéresse notre monument et son environnement, notamment pour ceux d'entre vous qui n'étaient pas présents à l'assemblée générale du 25 juillet.

Je tiens d'abord à saluer les très bons rapports qui se sont établis entre les représentants de l'association et la municipalité issue des dernières élections : Mme Clair, maire, MM. Lagniel et Théret, adjoints, que nous avons rencontrés dans les semaines qui ont suivi leur élection, se sont montrés désireux d'assurer un entretien suivi de l'église et leur résolution s'est rapidement exprimée en ce qui concerne la mise en sécurité du tableau électrique, le dispositif d'éclairage extérieur, la toiture, et aussi par l'engagement de travaux, actuellement en cours, de réfection du mur de soutènement formant la limite du cimetière au nord-ouest. Est, par ailleurs, envisagée la mise en place d'une signalisation de type Monument historique en direction de l'église.

Expression de l'intérêt que porte le conseil municipal à l'église et aussi à notre association : la subvention annuelle accordée à celle-ci, de 100 € précédemment, a été portée à 500 €. Nous lui en sommes reconnaissants.

Un élément intéressant dans l'environnement immédiat de l'église a été partiellement dégagé pendant l'été, à l'initiative de l'exploitant du terrain : il s'agit d'un important bassin situé à quelques dizaines de mètres en contre-bas de l'église, composé de deux parties inégales et entièrement maçonné, que l'on peut dater du XIX<sup>e</sup> ; alimenté par une source, il servait de réserve d'eau et, pour la petite partie, d'abreuvoir et piscine pour les chevaux. La croissance non maîtrisée de la végétation depuis des décennies a causé des dégâts à la maçonnerie mais l'état de l'ensemble n'est pas encore irréversiblement dégradé (cf. photos jointes). Il est évidemment à souhaiter que cet aménagement qui donne une idée de l'activité à Rucqueville au XIX<sup>e</sup> et même encore, vraisemblablement, au début du XX<sup>e</sup> soit maintenant entretenu, voire, idéalement, restauré. Il a, pour l'anecdote, déjà participé à l'animation des lieux par l'explosion, sous contrôle des services compétents, d'une mine extraite lors du nettoyage du bassin.

La nouvelle municipalité est favorable à l'organisation de concerts ou récitals dans l'église, tout comme notre association, dès lors, s'agissant d'une église affectée au culte, que l'accord de l'autorité diocésaine sera obtenu. Certains projets en ce sens avaient, dans le passé, été esquissés et la venue prévue d'une chorale n'avait dû être annulée que pour une question de calendrier. Il existe toutefois des contraintes liées aux caractéristiques du lieu. La municipalité s'est rapprochée de l'ADTLB qui devrait proposer un concert pour cette année. Pour sa part, l'association a aussi un projet en vue.

Que cette nouvelle année vous apporte à chacun de grandes satisfactions, et nous donne toutes raisons de poursuivre ensemble notre démarche de protection patrimoniale et d'action culturelle au sein de notre association.

Bien à vous,

Gilles Mathis  
président